

ANIMATION EEE

Référent : Gunder Camille

Axe PSD : Connaitre - Objectif Opération n°3

Objectif région : Objectif 1

Objectif Lorraine : objectif 1 - Objectif 1.3

Dernière mise à jour : 14/01/2026

PROJETS ASSOCIÉS

Animation EEE (*animation-eee*) - **2021**

ENJEUX

Depuis 2019, une animation de la stratégie espèces exotiques envahissantes en Grand Est est portée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine. En 2020, il a été acté le fait que cette animation est désormais portée par les 3 CEN en Grand Est (avec comme chef de file le CEN Lorraine). En 2024, après 5 années de mise en place, définition de l'animation et de mise en œuvre des premières actions, le plan régional d'action relatif aux espèces exotiques envahissantes en Grand Est est validé par les membres du CoTech et diffusé aux professionnels de l'environnement.

En 2026, trois actions seront prioritaires : l'animation des projets d'interventions sur les EEE prioritaires, l'organisation de formations priorisées et la rédaction d'un outil de gestion des rémanents d'EEE.

1. Identifier et hiérarchiser les EEE en Grand Est. L'animation réalise une veille constante sur les nouvelles espèces potentiellement envahissantes pour la région (analyses des risques environnementaux, de progression). Aussi, une réactualisation "en routine" de ces listes (tous les ans) doit être effectuée pour prendre en compte à la fois ces nouveaux taxons régionaux, mais aussi pour ré-évaluer les taxons dans la catégorie "liste d'alerte".
2. Améliorer la connaissance sur les EEE : impacts, voies d'introduction, et de propagation, techniques de gestion. Plusieurs bases de données déjà existantes (CB, CEN, SNP) sont mobilisées afin de créer une nouvelle base propre aux EEE en Grand Est. Toutes les informations concernant la dispersion, les impacts, les actions de gestion et retours d'expériences doivent être identifiées, regroupées et valorisées. L'animation réalise également des retours d'expériences des stations prioritaires qu'elle suit. Ce travail de routine est fait chaque année et permet une veille permanente sur divers aspects de connaissance utiles à la prise en compte des EEE.
3. Prévenir l'émergence et limiter l'expansion des EEE prioritaires en Grand Est en lien avec les acteurs du territoire. Des actions de sensibilisations thématiques seront organisées avec des

acteurs du territoire (CINE, CPIE, FREDON, Mission Eau, Agents de développement, Animateur Natura 2000, ...), selon les opportunités. En 2024, un programme de formation a été établi : les acteurs destinataires de ces formations ont été identifiés et priorisés. Ainsi, en 2026 il est prévu de continuer le cycle de formations, notamment certaines coorganisées avec le CNFPT ainsi que la création de supports adaptés à différentes catégorie socio-professionnelles (monde horticole, génie écologique, ...).

4. Intervenir rapidement sur les espèces émergentes. Animer des projets d'intervention sur des EEE prioritaires, en intégrant une variabilité des acteurs, des stations, des risques de contamination et des volontés et capacités des propriétaires concernés. Cette action est menée par chaque CEN au sein de son territoire d'action et sera appuyée localement par les Conservatoires Botaniques et l'OFB. Aussi, comme chaque année, l'animation peut participer, selon les besoins, aux actions de gestion et de prospection.
5. Coordonner les actions sur les autres EEE en Grand Est. Chaque année, l'animation accompagne les acteurs du territoire sur la gestion des EEE non prioritaire (diffusion d'outil, mailing, réponses aux sollicitations, ...). Elle développe également un outil d'aide à la gestion des déchets d'EEE. En 2026, l'accueil d'un stagiaire permettra de recueillir les besoins et les pratiques ainsi que la mise en place d'outils à destination des entreprises et des gestionnaires sur les bonnes pratiques.
6. Diffuser la connaissance et mettre en place un réseau transfrontalier. Un travail de routine est mené afin d'animer la plateforme régional permettant de mettre à disposition des principales actualités sur la thématique. En parallèle, des outils de communications sont créés et diffusés. En 2026, en collaboration avec l'OGEB, une brochure permettant de faire un état des lieux des connaissances sur les EEE en région Grand Est sera travaillé avec la Région et le comité technique. L'animation poursuivra également ses échanges et s'intégrera aux réseaux inter-régionaux transfrontaliers afin d'échanger et de s'informer sur les priorités d'action.
7. Animer la stratégie. La coordination des acteurs du territoire passe par l'organisation d'un comité technique chaque année, l'organisation de point réguliers, la rédaction d'un bilan, un suivi administratif. L'animation collabore également avec le niveau national (centre de ressource et FCEN).

OBJECTIFS & ACTIVITÉS

Aucun objectif chiffré défini pour cette fiche.

INDICATEURS DE RÉALISATION

1

rapport d'activités

SYNTHÈSE FINANCIÈRE

RECETTES	
Subventions	0,00 €
Autofinancement	0,00 €
Autres recettes	0,00 €
Total recettes	0,00 €
DÉPENSES	
Frais de personnel	0,00 €
Frais de fonctionnement	0,00 €
Investissements	0,00 €
Total dépenses	0,00 €